

Réf: Dossier 261903

Avis de constitution

SOCIETE « A.S.N AGRI-FOREST-SERVICES »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON PREMIER
PONT, QUARTIER ANDOKOI, LOT 256 BIS., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.S.N AGRI-FOREST-SERVICES »

Objet : FORESTERIE, AGROBUSINESS, VENTE ET
DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES,
FORMATION, CONSULTANCE DANS LE DOMAINE
AGRICOLE, COMMERCE GENERAL ET DIVERSES
PRESTATIONS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON PREMIER
PONT, QUARTIER ANDOKOI, LOT 256 BIS., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE GOUEU HORTENSE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06411 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79029/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

